

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 8 avril 2022

2022/008

Date de convocation : 31 03 2022
Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 10
Nombre de procurations : 0
Votes pour : 10
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Vote des Taux de Fiscalité

L'an deux mille vingt-deux, le huit avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : BEER C – BONNES F – CHIVA N – FAURE R – GAUVRIT JC – LOUVET M – RAMOS C – RICHOU D – SAMRAY C – SANDRES M.

Absent excusé :

Madame SAMRAY Christelle a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les taux des taxes doivent être votés.

Il propose pour l'année 2022 :

- **Taxe foncier bâti :** 52.08 %
- **Taxe foncier non bâti :** 117,21 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Vote** ces taux à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

14 AVR. 2022

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture Le 14/04/22
Et notification du 15/04/22

